

Droit communautaire et international
Sylvaine Poillot Peruzzetto
année 20001 2002

Droit international et communautaire, droit commun/droit spécial

1 Les différentes sources de droit dans les affaires internationales (1^{ère} séance)

- 1.1 Les différents organes
- 1.2 Les différentes normes
- 1.3 Le lien entre les normes
- 1.4 Les clivages dans l'ordre international et le clivage droit commun/droit spécial

2 Le droit communautaire

- 2.1 Les règles institutionnelles (2^{ème} séance)
- 2.2 Les 4 libertés (2^{ème} séance)
- 2.3 Les règles de libre concurrence
 - ententes et abus de position dominante, les règles de fond (3^{ème} séance)
 - ententes et abus de position dominante, règles de procédure (3^{ème} séance)
 - concentrations et entreprises communes (4^{ème} séance)
 - interventions étatiques (4^{ème} séance)

3 La recherche de la loi applicable

- 3.1 En l'absence de droit matériel unifié : la technique conflictuelle (5^{ème} séance)
 - le raisonnement conflictuel
 - les règles d'origine interne et conventionnelle en matière de contrat
 - les réserves au bénéfice des Etats : ordre public et loi de police
- 3.2 L'existence de règles matérielles unifiées (6^{ème} séance)
 - Les différentes normes : conventions de droit matériel, coutumes et codes CCI, les règles d'Unidroit
 - la question de la lex mercatoria et des contrats sans loi
 - le passage vers l'unification : les lois modèles

4 La recherche de l'autorité compétente (7^{ème} séance)

- 4.1 Les voies de l'unification
 - tribunaux internationaux
 - l'arbitrage
- 4.2 Les voies de la coordination : les règles de compétence internationale

5 Les effets des jugements étrangers (8^{ème} séance)

- 5.1 Le droit de source interne
- 5.2 Les solutions du règlement 44

Conclusion sur la fonctionnalité du clivage droit commun/droit spécial dans l'ordre international et communautaire